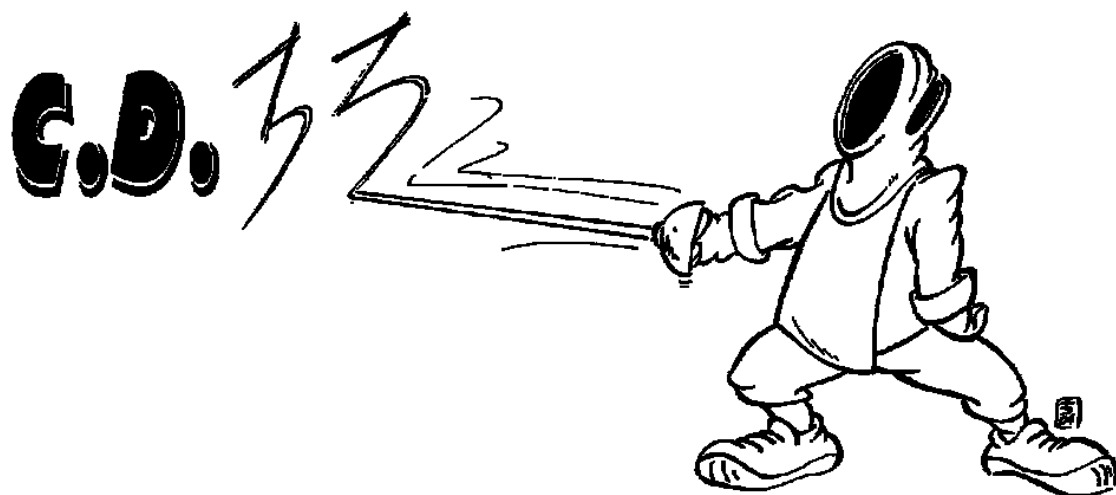


# Cahier des charges départemental

## ESCRIME



**ESCRIME33**

27 sept. 11

Créé par : Comité Départemental d'Escrime de la Gironde



# Cahier des charges départemental

Comité d'Escrime de la Gironde

## Sommaire

### 1 Généralités

Respect du cahier des charges et sanctions	p2
Licence	p2
Courtoisie	p2
Information de l'animation	p3
Horaires des épreuves	p3
Engagements	p3
Arbitres	p4
Directoire technique	p4
Récompenses	p4
Résultats et classements	p4
Informations financières	p6

### 2 Armes et catégories

Surclassement	p7
---------------	----

### 3 Calendrier

p8

### 4 Dispositions spécifiques aux épreuves départementales

Rencontres par équipes	p9
Rencontres individuelle	p10
Championnats de Gironde	p11
Stages départementaux	p12
Fête des poussins	p12

### 5 Annexe

Courtoisie	p13
------------	-----

## 1 Généralités

### Respect du cahier des charges et sanctions

Tout club ne respectant pas tout ou partie de ce règlement se verra interdire toute organisation départementale pour la saison en cours et la saison suivante.  
Les documents de référence à ce cahier des charges sont le guide fédéral et le classeur de la vie sportive.  
Toute modification au cahier des charges s'imposant en cours de saison sera votée en bureau du comité départemental et sera fournie sous huitaine à tous les clubs du département de la Gironde.

**Les animations départementales sont réservées aux seuls licenciés du département de la Gironde.**

### Licence

Elle est obligatoire, elle doit être validée sur le site de la Fédération Française.  
Tout tireur n'apparaissant pas sur le fichier des licences ne sera pas autorisé à participer à la rencontre ou compétition.  
La licence vous garantit en cas d'accident.

**"...préalablement à la remise de la licence à son titulaire, il appartient au Président de l'association affiliée de recueillir, sous sa responsabilité, auprès de chacun de ses membres demandeurs d'une licence de pratiquant :  
Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime ..."**

NB : Dans la mesure où cette règle est strictement appliquée par les clubs, et compte tenu du fait que la durée de validité de la licence a été réduite et ramenée au 31 août, les organisateurs de compétitions, respectivement les clubs, n'ont plus à s'assurer de l'existence de ce certificat médical lors d'une compétition, manifestation, entraînement, etc.

### Courtoisie

**Dans tous les cas, la règle de la courtoisie sera appliquée ainsi que le règlement pour les épreuves de jeunes (et le RI à partir de la catégorie minimale) pour les épreuves et les règlements du département.**

Voir annexe « courtoisie »

## Information de l'animation :

Pour les rencontres départementales, le règlement est disponible sur les sites du comité et de la fédération en début de saison.

Pour la fête des poussins et les championnats de gironde, l'organisateur devra envoyer le règlement 3 semaines avant l'animation aux Comité de Gironde pour validation avant envoi aux clubs par le comité :

## Ce règlement devra contenir les éléments suivants :

Date et lieu de l'animation (plan et n° de téléphone du gymnase)  
Catégories concernées  
Rappel des horaires  
Diverses informations d'usage

*Le fléchage du lieu de l'animation est fortement recommandé aux abords du site.*

## Horaires des épreuves

### Épreuves par équipes et individuelle :

Poussins : dernier appel : 14h30  
Pupilles : dernier appel 14h45  
Benjamins : dernier appel 14h15  
Minimes : dernier appel 14h15  
Adultes : dernier appel 14h00

### Championnat de Gironde :

Les horaires seront définis un mois avant la compétition en concertation avec le club support et le comité d'escrime de Gironde

### Fête des poussins :

De 10h à 16h

### Stages :

De 9h à 17h

## Engagements

Il est obligatoire de faire les engagements en ligne, depuis le site de la FFE et par l'intermédiaire de page web correspondant à l'animation.

Si cette règle n'est pas respectée les tireurs s'exposent à ne pas pouvoir tirer.

## Arbitres

cf. réglementation départementale de l'arbitrage

## Directoire technique

Le directoire technique est composé de 3 membres :

Le maître d'arme du CD

Un membre de la CDA

Un membre délégué du CD

## Récompenses

### Championnats de Gironde :

Les HUIT (8) premiers(es) de chaque arme et chaque catégorie seront récompensés.

Si il y a moins de 5 tireurs dans une catégorie, elle sera intégrée dans une autre catégorie compatible avec la règle du surclassement (mixité ou catégorie supérieur).

### Fête des poussins :

Chaque participant(e) sera récompensé

### Coupe de Gironde :

A l'issue de la saison, les trois tireurs(es) les plus méritants dans chaque arme et chaque catégorie seront récompensés par un trophée (cf. Résultats et classement page 4).

### Challenge club

Un trophée sera remis au club girondin le plus méritant (cf. Résultats et classement page 4).

**Pour les animations ci-dessus, les récompenses seront prises en charge par le CD 33**

## Résultats et classements

### Rencontres par équipes

Les résultats seront diffusés le mardi suivant la rencontre sur le site du comité  
Le classement par club sera disponible sur le site du comité et mis à jour après chaque rencontre.

### Rencontres individuelle

Les résultats seront diffusés le mardi suivant la rencontre sur le site du comité  
Le classement sera disponible sur le site du comité et mis à jour après chaque rencontre (pas de classement pour les poussins).

## Calcul des points

### Rencontres individuelle et championnat de gironde

Rencontres individuelles	Championnat de gironde
$X = Fx100x (1.01 - \log P / \log N)$	$X = Fx100x (1.01 - \log P / \log N)$
$F = 0.2$	$F = 0.5$

### Rencontres par équipes

Chaque équipe fait gagner à son club : 1 point par match joué ou 3 points par match gagné

## Classements

### Coupe de Gironde

Le classement de la Coupe de gironde sera établi en faisant la somme des points accumulés sur les différentes épreuves pour chaque participant

	Rencontres par équipes : Participation	Rencontres individuelles : Classement
<b>PUPILLES</b> <b>BENJAMINS</b> <b>MINIMES</b> <b>ADULTES</b>	10 points si deux participations	Somme des points acquis à chaque participation
La somme des deux classements donnera le classement final.		

### Challenge Club

	Performance : Équipes + individuelles	Participations*		Arbitres en formation
		Ratio Participations/participant	Ratio Participants/effectif club	
<b>BAREME</b>	Coeff : 0.5	Coeff : 1	Coeff : 0.25	Coeff : -0.1
La somme des quatre classements donnera le classement final.				
Le club qui aura le plus petit total sera désigné club girondin de l'année				
<i>*Animations prises en compte : toutes les rencontres départementales, les championnats de Gironde et la fête des poussins.</i>				

## Informations financières

### Arbitres

Les arbitres seront indemnisés selon le règlement fédéral en vigueur.

	Sans diplôme ou en formation départementale	Départementale ou en formation régionale	Régionale ou en formation national
Demi-journée	10€	12€50	20€
Journée	20€	25€	40€

### Droit d'inscription

#### Rencontres individuelles et par équipes

5€ par enfant inscrit.

#### Championnats de Gironde

8€ par enfant inscrit.

#### Fête des poussins

8€ par enfant inscrit.

## 2 Armes et catégories

Les épreuves sont ouvertes aux filles et garçons dans les catégories suivantes :

- \* Poussins nés en 2003-2004-2005
- \* Pupilles nés en 2001-2002
- \* Benjamins nés en 1999-2000
- \* Minimes nés en 1997-1998
- \* Cadets nés en 1995-1996
- \* Séniors nés avant 1992

### FLEURET

Pour la catégorie POUSSIN, les rencontres se dérouleront à l'arme simple.  
A partir de la catégorie PUPILLE, les rencontres se dérouleront à l'arme électrique

### SABRE

Pour la catégorie POUSSIN et PUPILLE, les rencontres se dérouleront à l'arme simple.  
A partir de la catégorie BENJAMIN, les rencontres se dérouleront à l'arme électrique

### EPEE

Pas de rencontres pour la catégorie POUSSIN  
A partir de la catégorie PUPILLE, les rencontres se dérouleront à l'arme électrique  
Pour la catégorie PUPILLE, seule les rencontres par équipe sont autorisées

### RAPPEL

*Au fleuret et au sabre, la pratique de la compétition n'est autorisée qu'à partir de l'âge de 8 ans aux trois armes.*

*Dans les catégories poussin, pupille et benjamins, seule la poignée droite et admise. Elle doit être tenue de telle façon que le pouce soit en contact avec la coquille. Dans le cas contraire, l'arbitre pénalisera le tireur d'un carton jaune après rappel du règlement.*

*A l'épée, la pratique de la compétition n'est autorisée qu'à partir de la catégorie benjamin en individuel et pupille par équipe de 2.*

### Surclassement

Le surclassement est interdit pour les catégories POUSSIN et PUPILLE.  
Aucune dérogation ne sera acceptée.

### 3 Calendrier

	Poussins		Pupilles			Benjamins			Minimes <b>Cadets</b>			Adultes		
	F	S	F	S	E	F	S	E	F	S	E	Épée		
	14H30		14H45			14H15			14H15			14h00		
15-oct			X				X		X			X	Par équipe de 2	CHALLENGE CLUB
22-oct				X				X		X		X		
19-nov		X			X	X					X			
26-nov			X				X		X			X		
03-déc				X				X		X		X		
10-déc	X				X	X					X			
14-janv		X	X				X		X				Individuelles	COUPE DE GIRONDE (sauf poussin)
21-janv				X				X		X		X		
04-févr						X					X	X		
11-févr	X		X				X			X		X		
17-mars		X		X		X			X			X		
31-mars	X							X			X			
05 et 06-mai	Championnats de Gironde Pup-Benj-Min-Cad-Juniors-Séniors Vétérans-Handi													
10-juin	Coupe d'Aquitaine Pupilles - Benjamins													
02-juin	Fête des Poussins													

**L'ensemble des rencontres se déroulent au Creps de Talence**  
 Pour les championnats de Gironde et la fête des poussins le lieu n'est pas encore déterminé

## 4 Dispositions spécifiques aux épreuves départementales

RENCONTRES PAR EQUIPES							
	Année de naissance	Armes	Lame	Touches et durée / match	Dimensions de la piste	Matériel	Formule
<b>POUSSINS</b>	2003-2005	Fleuret et Sabre	N°0	12t en 4X3t Relais en 3'	L : 10m L : 1,5 à 2m	Tenue 350N Sous cuirasse 350N	Poule de 4 ou 5 équipes : <b>1 tour de poule</b> Ou Poule de 3 équipes : <b>2 tours de poule.</b>
<b>PUPILLES</b>	2001-2002	Fleuret, Sabre et épée en équipe		16t en 4X4t Relais en 3'			
<b>BENJAMINS</b>	1999-2000	3 armes	N°2	20t en 4X5t Relais en 3'			
<b>MINIMES</b>	1997-1998			N°5			
<b>CADETS</b>	1995-1996						
<b>ADULTES</b>	<=1994	Epée					

## RENCONTRES INDIVIDUELLE

	Année de naissance	Armes	Lame	Touches et durée / match	Dimensions de la piste	Matériel
<b>POUSSINS</b>	2003-2005	Fleuret et Sabre	N°0	3t en 3' Ou <b>4t en 3'</b>	L : 10m L : 1,5 à 2m	Tenue 350N Sous cuirasse 350N
<b>PUPILLES</b>	2001-2002	Fleuret, Sabre et épée en équipe		4t en 3'		
<b>BENJAMINS</b>	1999-2000	3 armes	N°2	5t en 3'	L : 14m L : 1,5 à 2m	Tenue 350N Sous cuirasse 800N
<b>MINIMES</b>	1997-1998					
<b>CADETS</b>	1995-1996					
<b>ADULTES</b>	<=1994	Epée	N°5			

## CHAMPIONNATS DE GIRONDE

	Année de naissance	Armes	Lame	Touches et durée / match en poule	Touches et durée / match en tableau	Dimensions de la piste	Matériel
<b>PUPILLES</b>	2001-2002	Fleuret, Sabre	N°0		<b>6t en 4'</b>		
<b>BENJAMINS</b>	1999-2000	3 armes	N°2	4t en 3'	8t en 2X2' 30" de pause	L : 10m L : 1,5 à 2m	Tenue 350N Sous cuirasse 350N
<b>MINIMES</b>	1997-1998				10t en 2X3' 1' de pause		
<b>CADETS</b>	1995-1996				15t en 3X3' 1' de pause		
<b>JUNIORS</b>	1992 à 1994		N°5	5t en 3'		L : 14m L : 1,5 à 2m	Tenue 350N Sous cuirasse 800N
<b>SENIORS</b>	<=1995	Epée					
<b>VETERANS</b>	V1 : 09/62 à 08/72 V2 : 09/52 à 08/62 V3 : <=09/52					10t en 2X3' 1' de pause	

**Remarque :**

Un cahier des charges dédié au championnat de Gironde sera établi au cours de la saison

## STAGES DEPARTEMENTAUX

	Année de naissance	Lame	Du 27 au 29 octobre	Du 27 au 29 février	Du 16 au 18 avril	Lieu	Formule
PUPILLES	2001	N°0	✓	✓	✓	Creps	Demi-pension ou Pension complète
BENJAMINS	1999-2000	N°2	✓	✓	✓		
MINIMES	1997-1998	N°5	✓	✓	✓		
CADETS	1995-1996		✓	✓	✓		

### **Remarque :**

..-Ces trois stages sont déclarés et agréés Jeunesse et Sports.  
 -Les inscriptions seront clôturées une semaine avant le début du stage  
 -Le dossier d'inscription ainsi que le projet éducatif et le projet pédagogique seront disponible sur le site du comité deux mois avant le stage conformément à la réglementation en vigueur.

## FETE DE POUSSINS

	Année de naissance	Armes	Lame	Date et Lieu	Formule
POUSSINS	2003-2005	Fleuret, Sabre	N°0	02 juin	Journée à thèmes : à définir

### **Remarque :**

-



## REGLES DE COURTOISIE

### *Communiqué de la commission des éducateurs*

Chers Maîtres, Chers Parents,

Il nous est toujours agréable de reconnaître que la force de l'escrime française doit beaucoup à l'action des Maîtres d'Armes. Pour mémoire, ceux-ci ont beaucoup œuvré, par exemple, pour arbitrer, en prodiguant conseils et explications, durant les compétitions des jeunes escrimeurs.

Le caractère éducatif, de l'organisation et de l'arbitrage des épreuves de jeunes, a permis tout à la fois de fidéliser et de former des générations d'escrimeurs.

**Cependant, différentes interrogations nous sont parvenues, notamment de parents d'élèves, qui laissent entendre que des comportements éducatifs douteux, voire à la limite de l'éthique éducative attendue de la part de tout enseignant, apparaissent en compétition.**

Au-delà d'un surinvestissement de l'enseignant accompagnateur, qui, par ses encouragements "agressifs", déstabilise l'arbitre et le tireur adverse, ou qui, par ses conseils techniques, est en position d'entraînement en salle, nous devons rapidement prendre en compte les dispositions prises par la FIE et relayée par la FFE.

Il est désormais interdit d'encourager ou de conseiller, hors temps prévu à cet effet, son tireur (cf. Jeux Olympiques d'Athènes).

C'est donc pour préparer nos jeunes tireurs aux échéances nationales et internationales, mais surtout pour les rendre le plus vite possible autonomes sur la piste que nous vous demandons d'appliquer strictement l'instruction annexée à la présente et d'en faire la plus large diffusion.

Nous ne doutons pas que ces éphémères relâchements déontologiques constatés n'aient plus désormais cours et que nous agirons tous pour maintenir un climat serein en compétition qui permettra au plus volontaire et au plus intelligent de surmonter son adversaire sans recours à des aides extérieures.

« Instruction relative à l'attitude des enseignants et accompagnateurs en compétition (Cf. travaux de la Commission Educateurs / arbitrage de la FFE)

« La FFE ayant entendu :

- l'application stricte de l'article T92 du règlement pour les épreuves par la FIE (voir extraits plus bas) ;
- la demande du comité directeur du 23/09/06 relative aux mesures à prendre à l'encontre d'attitudes anti-éducatives d'enseignants – accompagnateurs ;
- le rappel de l'esprit du règlement pour les épreuves de jeunes effectué par la commission nationale des éducateurs et approuvé par la commission nationale d'arbitrage, au sujet de l'attitude éducative des enseignants, dont le but est de rendre leurs élèves autonomes dans les situations de match.

La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves FIE par l'une ou l'autre des autorités suivantes : l'arbitre, tout membre composant le directoire technique, le responsable technique régional (CTS) ou son équivalent désigné par la ligue, le président de ligue (ou son représentant), ou le président du comité départemental (ou son représentant) en fonction des prérogatives de chacun.»

Extraits du règlement FIE :

### *Ordre et discipline*

t.82

2 Les escrimeurs se soumettront, notamment, avec **ordre, discipline et esprit sportif** aux prescriptions qui suivent, toute infraction à ces règles pouvant entraîner des sanctions prises par les autorités disciplinaires compétentes, après ou même sans avertissement, suivant les cas et les circonstances.

3 Toutes les personnes qui participent ou assistent à une épreuve d'escrime, doivent **respecter l'ordre et rester sans troubler le bon déroulement** de l'épreuve. Au cours des matches, personne n'est autorisé à **aller près de la piste, à donner des conseils aux tireurs, à critiquer l'arbitre** ou les assesseurs ou à les injurier, ou à les importuner de quelque façon que ce soit.(...) L'arbitre a l'obligation d'arrêter immédiatement tout acte troublant le bon déroulement du match.

t.83

L'arbitre et (ou) le Directoire technique, d'office ou sur demande d'un délégué officiel de la F.I.E. ou du Comité organisateur, décident de l'**expulsion du lieu de l'épreuve**, avec ou sans avertissement, de toute personne qui, par gestes, attitudes ou paroles, troublerait l'ordre ou le bon déroulement de l'épreuve.

### *Les tireurs*

#### **Engagement d'honneur**

t.84

Par le seul fait qu'ils s'engagent dans une épreuve d'escrime, les tireurs prennent l'**engagement d'honneur** de respecter le Règlement et les décisions des officiels, d'être déférents envers les arbitres et les assesseurs et d'obéir scrupuleusement aux ordres et commandements de l'arbitre.

t.92

Les **entraîneurs, soigneurs et techniciens**, ne sont pas autorisés à se placer au cours des épreuves auprès des tireurs dans l'enceinte de la compétition.

L'arbitre peut autoriser, chaque fois qu'il l'estime nécessaire, une personne à **porter momentanément assistance** à un tireur.

t.93

Les spectateurs sont tenus de ne pas **troubler le bon ordre** des épreuves, de ne rien faire qui puisse tendre à influencer les tireurs ou l'arbitre, et de respecter les décisions de celui-ci, alors même qu'ils ne les approuvent pas. Ils doivent obéir aux indications que l'arbitre estime nécessaire de donner.

t.120

Réclamation injustifiée : 1<sup>ère</sup> fois : carton jaune, 2<sup>ème</sup> fois et suivante : carton rouge

Refus d'obéissance : 1<sup>ère</sup> fois : carton jaune, 2<sup>ème</sup> fois et suivante : carton rouge

Tireur troublant l'ordre sur la piste : 1<sup>ère</sup> fois : carton rouge, 2<sup>ème</sup> fois : carton noir

Toute personne troublant l'ordre hors de la piste 1<sup>ère</sup> fois : avertissement, 2<sup>ème</sup> fois : expulsion

Faute contre l'esprit sportif, brutalité intentionnelle, favoriser l'adversaire, profiter de la collusion : carton noir